

À conserver jusqu'au
4 décembre 2010

SERVICE DES LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

BULLETIN D'INFORMATION POUR LES ORGANISMES

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

Volume 2, numéro 4 • 1^{er} septembre 2010 • www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/loisirs

LOISIR ACTION - HIVER 2011 Nous y voilà déjà !

DATE DE TOMBÉE : vendredi 17 septembre

Période couverte par cette édition :

23 novembre au 8 mars 2011

Faites parvenir votre contenu à publier à :

loisiraction@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

ou par télécopieur au 450 357-2288.

RÉSERVATION DE VOS LOCAUX POUR L'HIVER

Profitez de l'envoi de votre programmation de l'hiver pour faire parvenir vos réservations de locaux en même temps.

Utilisez le formulaire *Demande de réservation* que vous pouvez télécharger sur le site Internet de la Ville au www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/loisirs, menu *Publications, politiques, formulaires*, puis cliquez sur *Formulaires pour les organismes*.

Une fois rempli, faites-le parvenir au répondant attribué à votre organisme.

PROCHAINE ÉCHÉANCE - LOISIR ACTION

Édition Printemps 2011 : 7 janvier (parution 8 mars 2011)

POSE D'AFFICHES

Le Service des loisirs et bibliothèques offre un service de pose d'affiches dans près de 90 endroits dans Saint-Jean-sur-Richelieu. Déposez une quarantaine d'affiches en format 8½ X 11 ou 8½ X 14 à nos bureaux au plus tard le jeudi et vos affiches seront posées dès la fin de semaine suivante.

Voici les dates de tombée pour les prochains mois :

Septembre : 9 et 23

Octobre : 7 et 21

Novembre : 4 et 18

Décembre : 2 (relâche 16, 30)

BÉNÉVOLES DISPONIBLES

Vous recherchez des bénévoles pour assurer la prestation de vos services au sein de votre organisme? Le Centre d'action bénévole de Saint-Jean, recrute et sélectionne les bénévoles dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements et surtout pour sauver du temps, téléphonez à Nancy Dufresne au 450-347-7527.



CENTRE
D'ACTION
BÉNÉVOLE
de Saint-Jean-sur-Richelieu

FILTRAGE DES BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS

Le faites-vous réellement?

Si vous offrez des activités qui s'adressent aux clientèles dites vulnérables (les moins de 18 ans, les personnes âgées et les personnes handicapées), vous devez obligatoirement procéder au filtrage des bénévoles et employés.

Le filtrage consiste en la vérification du dossier judiciaire (casier judiciaire, accusations, pardon, etc.) d'un bénévole ou employé permettant à l'organisme d'identifier un danger pouvant être potentiellement préjudiciable pour sa clientèle lors du processus de sélection. Techniquement, si votre organisme est concerné par le filtrage, vous devriez déjà avoir signé une entente avec le Service de police.

À l'aube d'une nouvelle saison automne-hiver, assurez-vous que le membre désigné de votre organisme procède sans tarder. Pour de plus amples informations, communiquez avec les agents Martin Anctil (450 359-2620) ou Christine St-Gelais (450 359-2621) ou avec votre répondant du Service des loisirs et bibliothèques. Vous trouverez leurs coordonnées à la fin de ce bulletin.

LA GUIGNOLÉE EST DE RETOUR DANS NOTRE RÉGION LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2010.

INVITATION AUX ORGANISMES

C'est à l'unisson que le Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région, le Comité de dépannage de L'Acadie, la Conférence SVP de Saint-Luc, le Conseil particulier de la SSVP de Saint-Jean, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu/Rouville et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont le plaisir de vous convier, en tant qu'organisme, à participer en grand nombre à cette journée.

Faites de cette activité une journée familiale, ou encore partagez ce moment privilégié entre amis **en formant une équipe à l'intérieur de votre organisme** et venez découvrir la joie de donner de son temps afin de perpétuer cette tradition annuelle. Il nous faut continuer à transmettre ces valeurs de générosité par un simple geste afin de redonner un peu d'espoir et, surtout, pour éclairer d'un sourire le visage de centaines de personnes défavorisées.

Selon le secteur où vous désirez vous impliquer, vous pouvez vous inscrire auprès de l'organisme responsable :

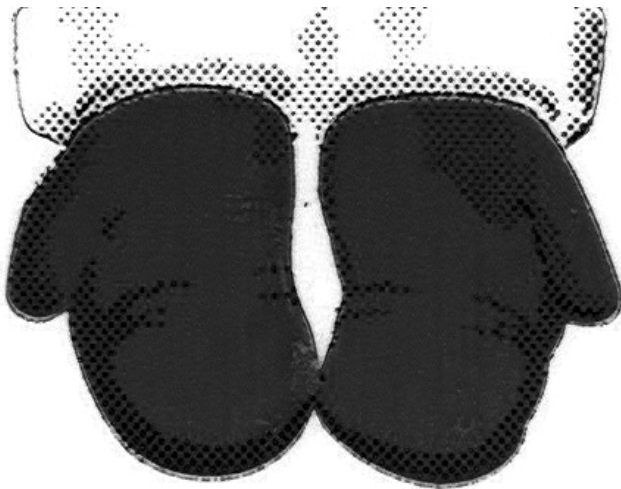
Secteurs Iberville et Saint-Athanase, CAB d'Iberville et de la région : **450 347-1172**

Secteur L'Acadie, Comité de dépannage de L'Acadie : **450 357-2386**

Secteur Saint-Jean, SVP Saint-Jean : **450 358-1222**

Secteur Saint-Luc, SVP Saint-Luc : **450 349-1553**

Merci de vous impliquer !



POUR NOUS JOINDRE

Service des loisirs et bibliothèques
190, rue Laurier • Case postale 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 7B2
450 357-2157 • Télécopieur : 450 357-2288
loisirs@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Communautaire

Marie Côté - 450 357-2166
ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Caroline Roy - 450 357-2172
c.roy@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Culturel

Dominique Richer - 450 357-2173
d.richer@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Nadine Mercier - 450 357-2170
n.mercier@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Sport

Patrick Laplante - 450 357-2175
p.laplante@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Horaire des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques

À compter du mardi 7 septembre

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du vendredi 24 décembre au lundi 3 janvier.

Horaire

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Bulletin d'information pour les organismes

Nous utilisons ce bulletin pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière quatre fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du *Loisir action*. Il est préparé par l'équipe du Service des loisirs et bibliothèques.

Prochaine publication de ce bulletin : 4 décembre 2010

POUR LE PLAISIR... DU LOISIR ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES !

Principe fondamental connu et reconnu, la pratique d'activités de loisir contribue à la qualité de vie de tous et chacun. Le loisir est un moyen de faire des apprentissages, de se détendre, de se divertir et de créer des liens avec d'autres personnes. Encore faut-il qu'il soit accessible.

L'intégration sociale des personnes handicapées s'est accentuée depuis plusieurs années. Dans le domaine du loisir, par contre, les progrès tardent à venir. Pour des raisons de priorités et des considérations financières, le loisir est peu souvent placé parmi les préoccupations quotidiennes pour une personne handicapée. Pourtant, les liens interpersonnels qui peuvent se créer dans le contexte des loisirs donnent un sens à la vie.

En lien avec ces constats, la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu (TCAPH) en collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ont mis sur pied un projet visant à élargir l'offre de services en loisir aux personnes handicapées, en mettant à profit les services déjà offerts à l'ensemble de la population. Pour mener à terme ce projet, madame Pascale Constant a été engagée en avril dernier à titre de chargée de projet.

Si votre organisme intègre présentement ou a déjà intégré des personnes handicapées, faites-le nous savoir afin que nous puissions inventorier et mieux connaître les expériences d'intégration.

Lors de la première étape du projet, des rencontres ont été effectuées avec les personnes handicapées, les parents et les intervenants, afin de connaître leurs besoins en terme de loisir régulier. Cette étape visait à connaître les activités de loisir que pratiquent les personnes handicapées ou qu'elles souhaiteraient pratiquer mais qui ne sont pas accessibles, ainsi que les contraintes auxquelles elles sont confrontées. Cette cueillette d'information a

permis de cibler les activités qui pourraient prioritairement être rendues accessibles aux personnes handicapées.

La prochaine étape du projet consistera, au cours de l'automne, à rencontrer les organismes de loisir afin de les sensibiliser aux besoins des personnes handicapées et à identifier ensemble des mesures pour adapter les activités. Dans les prochaines semaines, madame Pascale Constant communiquera donc avec les organismes ciblés, pour les inviter à une éventuelle rencontre dont l'objectif est de faire connaître les besoins des personnes handicapées et les différentes ressources du milieu disponibles, pour aider les organisateurs de loisir à trouver les outils d'adaptation appropriés.



***Pour le plaisir... du loisir
accessible aux personnes handicapées !***

La participation des personnes handicapées aux loisirs réguliers contribue à l'enrichissement collectif. Ainsi, le Service des loisirs et bibliothèques compte sur votre collaboration, en tant que partenaire, pour faire en sorte d'offrir des loisirs plus inclusifs à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec madame Pascale Constant, chargée de projet, par téléphone au 450 357-2035 ou par courriel au p.constant@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca.



Pascale Constant, chargée de projet et les membres du comité de suivi du projet : Bertrant Legault, conseiller régional de l'Office des personnes handicapées du Québec, Diane Houle, directrice générale du Parrainage Civique du Haut-Richelieu, Josée Ouimet, organisatrice communautaire du CSSS Haut-Richelieu / Rouville et Marie Côté, régisseuse communautaire au Service des loisirs et bibliothèques de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.